

rapporte des traités signés à Bammako, à Kong, etc, qui placent ces contrées sous le protectorat de la France, favorisent son commerce, à l'exclusion de toute autre nation et autorisent les missionnaires français à s'y établir.

SOCIÉTÉ LINNÉENNE. — *Séance du 27 janvier 1890.* — M. Cuvier donne communication d'une notice géologique sur le tunnel de Caluire.

